

Le Prix Organisation vise à souligner l'excellence d'une organisation culturelle lavalloise en lui offrant une bourse de 3 000 \$. Plus précisément, ce prix désire reconnaître l'apport d'une organisation à la vitalité artistique lavalloise, que ce soit par son implication de auprès de la collectivité, par le rayonnement qu'il procure à la région ou par la qualité de ses projets artistiques.

## Admissibilité

- Être un collectif d'artistes, d'écrivain-es ou un groupe constitué légalement en compagnie ou en société de personnes à but lucratif ou non lucratif ;
- Être membre de Culture Laval lors du dépôt de la candidature ;
- Avoir son siège social ou son lieu de résidence pour les collectifs sur le territoire de la ville de Laval depuis au moins 1 an lors du dépôt de la candidature ;
- Œuvrer dans au moins un des domaines artistiques admissibles \*.

## Critères d'évaluation

- 20 % : acquittement du mandat de l'organisation
- 20 % : participation au développement culturel régional
- 15 % : engagement dans la collectivité
- 15 % : qualité artistique des œuvres produites
- 15 % : étendue du rayonnement de l'organisation
- 15 % : qualité du dossier présenté.

## Échéancier

- 6 février 2023 : lancement de l'appel à projets
- 15 mars 2023 : date limite pour soumettre sa candidature
- Avril 2023 : tenue du jury
- 31 mai 2023 : dévoilement des récipiendaires lors de la remise du Prix CALQ - Artiste de l'année

## Soumettre une candidature

Pour soumettre votre candidature, veuillez nous faire parvenir [votre dossier de candidature complet](#) au plus tard le mercredi 15 mars, à 17h.

Visitez [notre site web](#) pour en savoir plus sur la procédure de candidature, et obtenir tous les détails relatifs à l'appel à candidature.

\* domaines artistiques admissibles : arts du cirque, arts multidisciplinaires, arts numériques, arts visuels, chanson, cinéma et vidéo, danse, littérature et conte, bande dessinée, métiers d'art, musique, recherche architecturale et théâtre ;